

Note sur le Programme INTERREG France-Italie ALCOTRA

Le Programme INTERREG ALCOTRA réunit deux Régions françaises (SUD-PACA et Auvergne-Rhône-Alpes) et trois Régions italiennes (Piémont, Ligurie et Vallée d'Aoste), cinq Départements (Haute Savoie, Savoie, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence et Alpes Maritimes), deux anciennes province côté italien (Cuneo, Imperia) ainsi que la Ville métropolitaine de Turin.



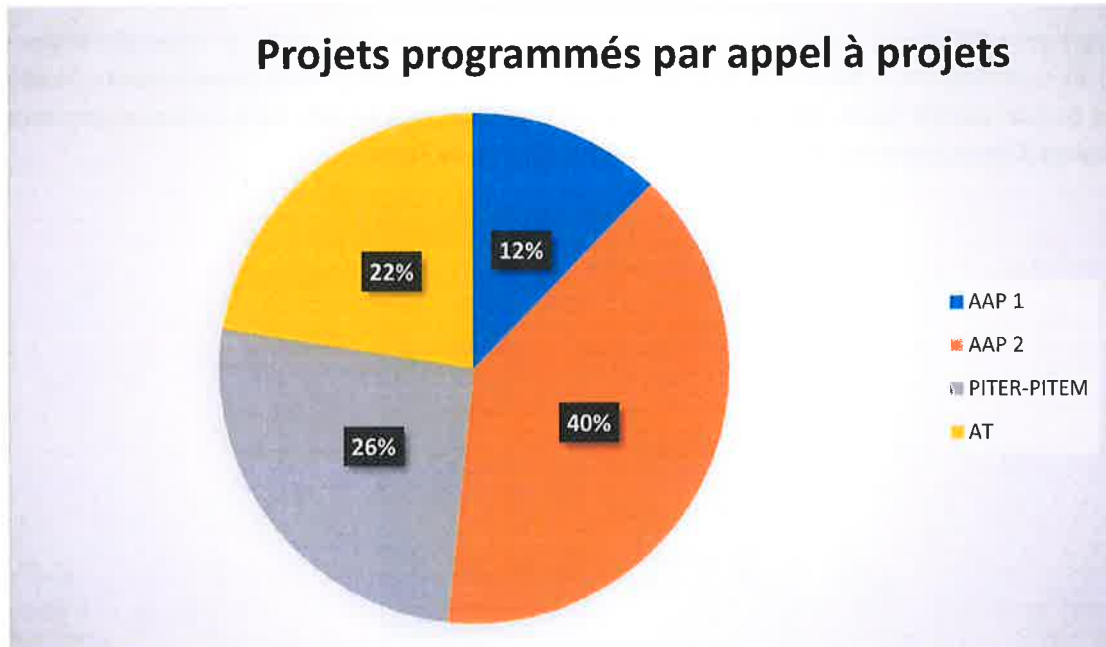
L'enveloppe pour la période 2014-2020 s'élève à 198 millions d'euros de FEDER.

Le programme se décline en quatre axes thématiques :

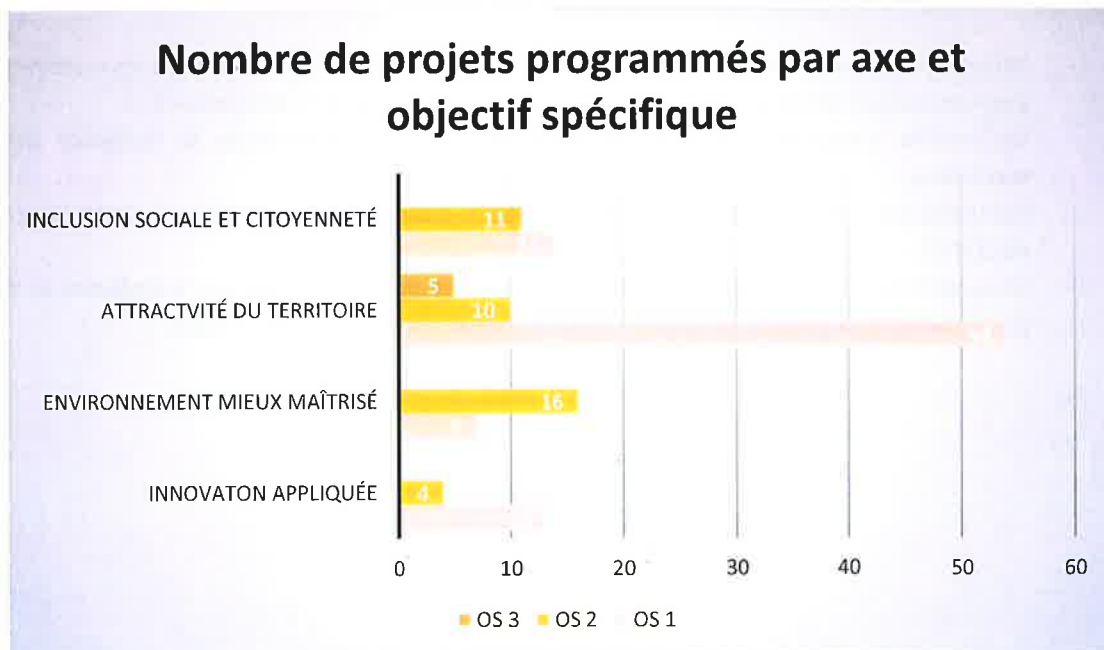
- Un premier axe « **Innovation appliquée** » visant à favoriser l'innovation dans les systèmes économiques et productifs transfrontaliers afin d'en accroître la productivité ;
- Un second « **environnement mieux maîtrisé** » visant à augmenter la résilience des territoires ;
- Un troisième « **Attractivité du territoire** » visant à augmenter l'attractivité du territoire ALCOTRA ;
- Un quatrième axe « **Inclusion sociale et citoyenneté** » visant à favoriser l'installation et la permanence des familles et de personnes en zones rurales et de montagne.

1. Les projets programmés

Depuis le début du programme, 147 projets ont été sélectionnés pour un montant FEDER total de 157 702 650 euros.



Un 4^e appel à projets est ouvert du 15 janvier au 15 avril 2019.



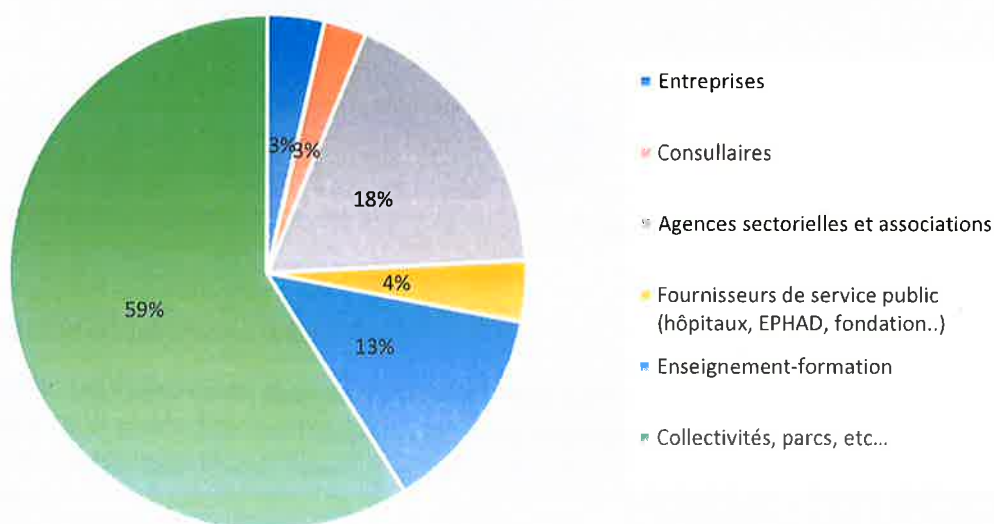
80% des ressources du programmes ont été programmées. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte de l'enveloppe réservée aux projets simples (33,5 millions) encore à déposer dans le cadre de l'appel à projet PITER-PITEM (cf. DOMO paragraphe 8.3.2). Après programmation des derniers projets déposés dans le cadre de cet appel à projets PITER-PITEM, 96% de l'enveloppe aura été programmée.

73 projets ont un partenaire ou chef de file situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant total de 32,8 millions d'euros de FEDER.

53 projets ont un partenaire ou chef de file situé en Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant total de 24,5 millions d'euros de FEDER.

2. Typologie de bénéficiaires

Les bénéficiaires ALCOTRA



3. Les appels de fonds

Trois appels de fonds auprès de la Commission européenne ont été réalisés en 2018 pour un montant total de 14,82 M€ de dépenses.

Deux appels de fonds sont prévus en 2019.

4. Calendriers

Fin mars 2019 : consultation écrite du Comité de suivi, examen de 7 dossiers

20 juin 2019 : Comité de suivi à Aoste, examen des 3 projets déposés au 31/12/2018 et des autres projets simples des PITER-PITEM (Phase 3)

Septembre 2019 : consultation écrite du Comité de suivi, si nécessaire

Décembre 2019 : Comité de suivi en PACA